

DEPARTEMENT  
DU  
VAL DE MARNE

## COMMUNE DE BRY-SUR-MARNE

ARONDISSEMENT  
DE NOGENT

EXTRAIT  
du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 15 décembre, à 20h00, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le vendredi 9 décembre 2022, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Charles ASLANGUL, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de Conseillers présents : 19

#### Étaient Présents :

M. Charles ASLANGUL, Maire  
Monsieur Rodolphe CAMBRESY, Monsieur Bruno POIGNANT, Madame Sylvie ROBY, Madame Béatrice MAZZOCCHI, Monsieur Olivier ZANINETTI, Madame Virginie PRADAL, Monsieur Pierre LECLERC, Adjoints au Maire.  
Monsieur Etienne RENAULT, Monsieur Jean-Antoine GALLEGRO, Monsieur Didier SALAÛN, Monsieur Laurent TUIL, Madame Chrystel DERAY, Madame Anne-Sophie DUGUAY, Monsieur Didier KHOURY, Monsieur Stefano TEILLET, Monsieur Serge GODARD, Monsieur Robin ONGHENA, Madame Djedjiga ISSAD, Conseillers municipaux.

#### Ont donné pouvoir :

Mme Véronique CHEVILLARD à M. Rodolphe CAMBRESY.  
M. Christophe ARZANO à Mme Chrystel DERAY.  
Mme Nicole BROCARD à M. Olivier ZANINETTI.  
Mme Armelle CASSE à M. Charles ASLANGUL.  
Mme Valérie RODD à M. Bruno POIGNANT.  
Mme Sandra CARVALHO à Mme Béatrice MAZZOCCHI.  
Mme Rosa SAADI à M. Jean-Antoine GALLEGRO.  
M. Julien PARFOND à Mme Sylvie ROBY.  
Mme Sandrine LALANNE à M. Robin ONGHENA.  
M. Augustin KUNGA à M. Pierre LECLERC.

#### Absents excusés :

#### Absents :

M. BRAYARD Thierry, M. PINEL Vincent, Mme LANTRAIN Marilyne, M. MAINGE Pascal.

**Secrétaire de séance :** Jean-Antoine GALLEGRO

Conformément à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, voici le compte-rendu des décisions prises par le Maire en exercice depuis la séance du 26 septembre 2022 dans le cadre des délégations d'attributions qui lui ont été accordées par la délibération n°2020DELIB0149 du 17 décembre 2020, en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

2022DEC0167	12.09.2022	Signature de l'avenant au marché « Formation du personnel et des élus dans le domaine de l'hygiène, la santé et la sécurité au travail – lot n°3 : Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence niveau 1 attribué à la société Euromedicare formation sise 191 bd Baille – 13005 Marseille. L'avenant porte sur la nécessité de mettre en œuvre, les dispositions de la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République pour les contrats de la commande publique ayant pour objet l'exécution d'un service public.
2022DEC0169	14.09.2022	Signature de l'avenant au marché « Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi des marchés de restauration de l'enfance et de la petite enfance » attribué à la société Agriate Conseil sise 65 rue d'Anjou – 75008 Paris pour un montant maximum annuel de 22.000 euros HT. Cet avenant n'a pas d'incidence financière. L'avenant porte sur la nécessité de mettre en œuvre, les dispositions de la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République pour les contrats de la commande publique ayant pour objet l'exécution d'un service public
2022DEC0170	14.09.2022	Contrat avec l'auteur Elena Seleniene, domicilié 4 rue Jean-Baptiste Clément – 94600 Choisy-le-Roi pour deux ateliers créatifs autour de la technique du pop-up et suivis d'un échange autour du métier d'auteur-illustrateur pour un montant total de 500€ TTC. Date des ateliers créatifs : le samedi 1 <sup>er</sup> octobre 2022 de 10h15 à 11h45 et de 14h à 15h30 à la Médiathèque Jules Verne de Bry-sur-Marne.
2022DEC0171	14.09.2022	Contrat de prestation avec l'association BEL AIR PRODUCTION domiciliée au 10 rue Antoine Bourdelle à Paris (75015) relatif au concert « Trio Swing Jazz manouche » faisant intervenir 3 musiciens et leur sonorisation, moyennant le paiement de 900 € HT. Date de la prestation : le samedi 17 septembre 2022 entre 19h30 et 22h, en plusieurs sets, au sein du Joyau de la Marne (94360).
2022DEC0172	14.09.2022	Contrat de prestation avec la société CYEL EVENT domiciliée au 1 rue de la Dhuis à Signy-Signets (77640) relatif à l'animation « Magicien en close-up » faisant intervenir 1 artiste et moyennant le paiement de 630 € HT. Date de la prestation : le samedi 17 septembre 2022 entre 19h30 et 22h, en plusieurs sets, au sein du Joyau de la Marne (94360).
2022DEC0173		Pas d'acte
2022DEC0174	19.09.2022	Contrat avec l'association Ici et Lab, domiciliée 63 avenue Philippe Auguste 75011 Paris, pour deux ateliers autour de la conception et de la programmation robotiques pour un montant total de 1.017,30 € TTC. Date des ateliers créatifs : le samedi 8 octobre 2022 de 10h à 13h et de 14h30 à 16h30 à la Médiathèque Jules Verne de Bry-sur-Marne.

2022DEC0175	19.09.2022	Marché avec la société Michael Page sise 164 avenue Achille Peretti 92200 Neuilly-sur-Seine de prestations intellectuelles, ordinaire relatif à une mission d'assistance au recrutement d'un poste de cadre : Directeur adjoint des Ressources Humaines pour un montant de 6.500 € HT								
2022DEC0176	26.09.2022	<p>Les tarifs de location du gymnase Marie-Amélie Le Fur 2022-2023 sont fixés à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 comme suit :</p> <p><b>Tarifs de locations des équipements sportifs gymnase Marie-Amélie Le Fur :</b></p> <table border="1" data-bbox="560 479 1358 1061"> <tr> <td data-bbox="560 479 1222 629"> <p>• <b>Gymnase Marie-Amélie Le Fur - plateau sportif omnisport</b> (comprenant la mise à disposition des vestiaires)  <u>Location ponctuelle :</u>  à l'heure (toute heure commencée étant due)  forfait journée  forfait week-end</p> </td> <td data-bbox="1222 479 1358 629"> <p><b>35 €</b>  <b>265 €</b>  <b>500 €</b></p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="560 629 1222 779"> <p>• <b>Gymnase Marie-Amélie Le Fur – salle mezzanine du 1er étage</b>  (comprenant la mise à disposition des vestiaires)  <u>Location ponctuelle :</u>  à l'heure (toute heure commencée étant due)  forfait journée  forfait week-end</p> </td> <td data-bbox="1222 629 1358 779"> <p><b>25 €</b>  <b>180 €</b>  <b>340 €</b></p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="560 779 1222 929"> <p>• <b>Gymnase Marie-Amélie Le Fur – mur escalade</b> (comprenant la mise à disposition des vestiaires)  <u>Location ponctuelle :</u>  à l'heure (toute heure commencée étant due)  forfait journée  forfait week-end</p> </td> <td data-bbox="1222 779 1358 929"> <p><b>30 €</b>  <b>220 €</b>  <b>430 €</b></p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="560 929 1222 1061"> <p>• <b>Gymnase Marie-Amélie Le Fur – salle associative</b>  <u>Location ponctuelle :</u>  à l'heure (toute heure commencée étant due)  forfait journée  forfait week-end</p> </td> <td data-bbox="1222 929 1358 1061"> <p><b>20 €</b>  <b>150 €</b>  <b>280 €</b></p> </td> </tr> </table> <p>(1) valable du jour de la rentrée scolaire à la fin des vacances d'été de l'année suivante</p> <p>Les associations bryardes conventionnées avec la ville sont exonérées du versement de la redevance relative aux locations d'équipements sportifs.</p>	<p>• <b>Gymnase Marie-Amélie Le Fur - plateau sportif omnisport</b> (comprenant la mise à disposition des vestiaires)  <u>Location ponctuelle :</u>  à l'heure (toute heure commencée étant due)  forfait journée  forfait week-end</p>	<p><b>35 €</b>  <b>265 €</b>  <b>500 €</b></p>	<p>• <b>Gymnase Marie-Amélie Le Fur – salle mezzanine du 1er étage</b>  (comprenant la mise à disposition des vestiaires)  <u>Location ponctuelle :</u>  à l'heure (toute heure commencée étant due)  forfait journée  forfait week-end</p>	<p><b>25 €</b>  <b>180 €</b>  <b>340 €</b></p>	<p>• <b>Gymnase Marie-Amélie Le Fur – mur escalade</b> (comprenant la mise à disposition des vestiaires)  <u>Location ponctuelle :</u>  à l'heure (toute heure commencée étant due)  forfait journée  forfait week-end</p>	<p><b>30 €</b>  <b>220 €</b>  <b>430 €</b></p>	<p>• <b>Gymnase Marie-Amélie Le Fur – salle associative</b>  <u>Location ponctuelle :</u>  à l'heure (toute heure commencée étant due)  forfait journée  forfait week-end</p>	<p><b>20 €</b>  <b>150 €</b>  <b>280 €</b></p>
<p>• <b>Gymnase Marie-Amélie Le Fur - plateau sportif omnisport</b> (comprenant la mise à disposition des vestiaires)  <u>Location ponctuelle :</u>  à l'heure (toute heure commencée étant due)  forfait journée  forfait week-end</p>	<p><b>35 €</b>  <b>265 €</b>  <b>500 €</b></p>									
<p>• <b>Gymnase Marie-Amélie Le Fur – salle mezzanine du 1er étage</b>  (comprenant la mise à disposition des vestiaires)  <u>Location ponctuelle :</u>  à l'heure (toute heure commencée étant due)  forfait journée  forfait week-end</p>	<p><b>25 €</b>  <b>180 €</b>  <b>340 €</b></p>									
<p>• <b>Gymnase Marie-Amélie Le Fur – mur escalade</b> (comprenant la mise à disposition des vestiaires)  <u>Location ponctuelle :</u>  à l'heure (toute heure commencée étant due)  forfait journée  forfait week-end</p>	<p><b>30 €</b>  <b>220 €</b>  <b>430 €</b></p>									
<p>• <b>Gymnase Marie-Amélie Le Fur – salle associative</b>  <u>Location ponctuelle :</u>  à l'heure (toute heure commencée étant due)  forfait journée  forfait week-end</p>	<p><b>20 €</b>  <b>150 €</b>  <b>280 €</b></p>									
2022DEC0177	26.09.2022	<p>Contrat avec la société Protecline sise au 1 place Jean Baptiste Clément 93160 Noisy-le-Grand du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023 ayant pour objet la location d'un terrain de football synthétique comprenant la mise à disposition d'un vestiaire au parc des Sports des Maisons Rouges dont les droits d'utilisation sur la période scolaire (hors vacances scolaires) s'élèvent à la somme totale prévisionnelle de 740,2 € pour 1 heure d'utilisation par semaine.</p> <p>Chaque location supplémentaire et ponctuelle d'un terrain de football synthétique (comprenant la mise à disposition d'un vestiaire) sur la période de vacances scolaires 2022-2023 sera facturée 33,95 € l'heure.</p>								
2022DEC0178	26.09.2022	<p>Convention avec M. Olivier VERGES, domicilié au 19 rue des Pilotes à Bry-sur-Marne (94360), pour l'année scolaire 2022/2023, soit du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023 ayant pour objet la mise à disposition des terrains de tennis municipaux dans le cadre de l'activité libérale de professeur de tennis de M. Verges et contre le versement d'une redevance d'occupation du domaine public forfaitaire et annuelle d'un montant de 1 104,00€ pour une durée moyenne de 20 heures d'occupation par mois.</p>								

2022DEC0179	26.09.2022	Convention avec Mme Sarah MARCIANO, domicilié au 7 rue Belhomme 75018 Paris, pour l'année scolaire 2022/2023, du 1er septembre 2022 au 31 août 2023 ayant pour objet la mise à disposition des terrains de tennis municipaux dans le cadre de l'activité libérale de professeur de tennis de Mme Sarah MARCIANO et contre le versement d'une redevance d'occupation du domaine public forfaitaire et annuelle d'un montant de 1 104,00 € pour une durée moyenne de 20 heures d'occupation par mois.
2022DEC0180	26.09.2022	Contrat avec le collège de l'Institut Saint Thomas de Villeneuve, sis 1 boulevard du Général Gallieni à Bry-sur-Marne (94360), pour l'année scolaire 2022/2023, soit du 1er septembre 2022 au 7 juillet 2023 ayant pour objet la location du gymnase Félix Faure dont les droits d'utilisation, sur la période scolaire, hors période de vacances scolaires et jours fériés, s'élèvent à la somme totale prévisionnelle de 3 859.20€ (13,40 € la location à l'heure de l'équipement x 8 heures d'occupation par semaine, sur une moyenne de 36 semaines d'utilisation).
2022DEC0181	22.09.2022	Contrat avec l'association Union Sportive Camilliens de l'Hôpital Saint-Camille, sis au 2 rue des Pères Camilliens à Bry-sur-Marne (94360), pour l'année scolaire 2022/2023, soit du 1er septembre 2022 au 31 août 2023 ayant pour objet la location d'un terrain de football synthétique comprenant la mise à disposition d'un vestiaire au Parc des Sports des Maisons Rouges dont les droits d'utilisation sur la période scolaire (hors vacances scolaires) s'élèvent à la somme totale prévisionnelle de 1035.9 € pour 2 heures d'utilisation par semaine. Chaque location supplémentaire et ponctuelle d'un terrain de football synthétique (comprenant la mise à disposition d'un vestiaire), sur la période des vacances scolaires 2022- 2023, sera facturée 33,95 € l'heure.
2022DEC0182	26.09.2022	Contrat avec l'Institut Médico Educatif Léopold Bellan, sis au 5 rue du 26 août 1944 à Bry-sur-Marne (94360), pour l'année scolaire 2022/2023, soit du 1er septembre 2022 au 7 juillet 2023 ayant pour objet la location du gymnase Félix Faure dont les droits d'utilisation sur la période scolaire (hors périodes de vacances scolaires et jours fériés) s'élèvent à la somme totale prévisionnelle de 2 412 € pour 5 heures d'occupation par semaine, sur une moyenne de 36 semaines d'utilisation.
2022DEC0183	22.09.2022	Contrat avec l'association Ordinary Happy People, domiciliée 3, Baillant, 87 800, Janailhac pour un atelier d'écriture et pour une rencontre littéraire pour un montant total de 800 € TTC. Lieu et date de la rencontre littéraire : samedi 15 octobre 2022 de 15h30 à 17h30 à la Médiathèque Jules Verne de Bry-sur-Marne., suivie d'une séance de dédicaces : à la Médiathèque Jules Verne le samedi 15 octobre 2022 de 19h30 à 22h30.
2022DEC0184	22.09.2022	Contrat avec l'association Talacatak, domiciliée 13, rue Boyer, 75020, Paris un contrat pour un atelier de fabrication d'instruments de musique à partir de déchets recyclés pour un montant total de 721,18 € TTC. Date de l'atelier de fabrication d'instruments de musique : le samedi 15 octobre de 14h30 à 17h30 à la Médiathèque Jules Verne de Bry-sur-Marne.
2022DEC0185		Pas d'acte
2022DEC0186		Pas d'acte

2022DEC0187	26.09.2022	Contrat avec la société Achatpublic.com sise, Antony Parc II – 10, Place du Général de Gaulle BP 20156 92186 Antony Cedex, relatif à la mise en place d'un service d'accompagnement à la rédaction des pièces administratives des marchés publics pour un montant annuel de 2 500 € HT, au titre de la première année, puis 2 998 € HT les années suivantes. Au montant dû la première année, s'ajoute la somme forfaitaire de 2 000 € au titre de la formation destinée aux utilisateurs.										
2022DEC0190	26.09.2022	Signature de l'avenant au marché « Capture, ramassage, transport des animaux errants et/ou dangereux sur la voie publique, ramassage des cadavres d'animaux sur la voie publique et gestion de la fourrière animale » attribué à la société Groupe Hygiène-Action, sise, 24, chemin Vert 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE. L'avenant porte sur la nécessité de mettre en œuvre, les dispositions de la loi n°2021- 1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République pour les contrats de la commande publique ayant pour objet l'exécution d'un service public.										
2022DEC0191	28.09.2022	Contrat de prestation avec le Cabaret Le CESAR PALACE sis 23 avenue du Maine – 75014 Paris relatif à l'organisation d'une sortie culturelle dans le cadre des loisirs seniors 2022 comprenant un déjeuner et un spectacle musical avec dj l'après-midi pour la journée du 8 décembre 2022 moyennant le paiement d'une somme de 76 euros HT, plus 2 euros HT pour le vestiaire, par personne pour un groupe prévisionnel de 57 personnes, soit pour un montant total prévisionnel de 4 446,00 euros HT.										
2022DEC0192	05.10.2022	Contrat de maintenance et de contrôle qualité des défibrillateurs avec la société SCHILLER France SAS sise 7 rue Paul Raoul Foulereau – 77600 BUSSY-SAINT-GEORGES pour un montant triennal de 3.889,30 € HT. Le contrat prendra effet à la signature du contrat d'entretien et est conclu pour une durée de trois ans.										
2022DEC0193	30.09.2022	Les tarifs du séjour à Barcelone organisé pour les jeunes âgés de 14 à 17 ans de l'Espace Co. pendant les vacances scolaires de la Toussaint 2022 du 31/10/2022 au 04/11/2022 sont fixés comme suit : <table border="1" data-bbox="555 1377 1369 1534"> <thead> <tr> <th>Séjour</th> <th>Taux de participation</th> <th>Participation familiale plancher pour les jeunes bryards</th> <th>Participation familiale plafond pour les jeunes bryards</th> <th>Participation familiale pour les jeunes non bryards</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Barcelone</td> <td>Tarif plancher 12% Tarif plafond 60 %</td> <td>96.52 €</td> <td>482.60 €</td> <td>965.20 €</td> </tr> </tbody> </table>	Séjour	Taux de participation	Participation familiale plancher pour les jeunes bryards	Participation familiale plafond pour les jeunes bryards	Participation familiale pour les jeunes non bryards	Barcelone	Tarif plancher 12% Tarif plafond 60 %	96.52 €	482.60 €	965.20 €
Séjour	Taux de participation	Participation familiale plancher pour les jeunes bryards	Participation familiale plafond pour les jeunes bryards	Participation familiale pour les jeunes non bryards								
Barcelone	Tarif plancher 12% Tarif plafond 60 %	96.52 €	482.60 €	965.20 €								
2022DEC0194	05.10.2022	Contrat de prestation artistique pour un montant total de 1669,60 euros HT avec la compagnie « théâtre buissonnier » sise 2 rue saint Anne, 28401 Nogent-le-Rotrou ayant pour objet l'organisation et la mise en place de deux représentations du spectacle « Frichti ! » à la maison de la petite enfance programmée le 10 novembre 2022 à 9h et 10h30.										

2022DEC0195	12.10.2022	<p>Les tarifs des sorties organisées pour les enfants à l'occasion des vacances sportives de la Toussaint sont fixés comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="555 293 1369 568"> <thead> <tr> <th></th> <th>Tarif enfant Bryard</th> <th>Tarif enfant non-Bryard</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Sortie acroforest le 27 octobre (Maternels)</td> <td>8.05 €</td> <td>16.10 €</td> </tr> <tr> <td>Sortie acroforest le 27 octobre (Elémentaires)</td> <td>11.05 €</td> <td>22.10 €</td> </tr> <tr> <td>Sortie piscine du Perreux (maternels) le 2 novembre</td> <td>1.05 €</td> <td>2.10 €</td> </tr> <tr> <td>Sortie au Five le 3 novembre (Elémentaires)</td> <td>3.50 €</td> <td>7.00 €</td> </tr> </tbody> </table>		Tarif enfant Bryard	Tarif enfant non-Bryard	Sortie acroforest le 27 octobre (Maternels)	8.05 €	16.10 €	Sortie acroforest le 27 octobre (Elémentaires)	11.05 €	22.10 €	Sortie piscine du Perreux (maternels) le 2 novembre	1.05 €	2.10 €	Sortie au Five le 3 novembre (Elémentaires)	3.50 €	7.00 €
	Tarif enfant Bryard	Tarif enfant non-Bryard															
Sortie acroforest le 27 octobre (Maternels)	8.05 €	16.10 €															
Sortie acroforest le 27 octobre (Elémentaires)	11.05 €	22.10 €															
Sortie piscine du Perreux (maternels) le 2 novembre	1.05 €	2.10 €															
Sortie au Five le 3 novembre (Elémentaires)	3.50 €	7.00 €															
2022DEC0196	10.10.2022	<p>Les tarifs pour les exposants au Marché de Noël du vendredi 16 au dimanche 18 décembre 2022 :</p> <table border="1" data-bbox="555 734 1369 1106"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Tarif</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Location d'un chalet en bois</b> de 3 m x 2 m, incluant la fourniture de l'électricité et du chauffage</td> <td><b>200 €</b></td> </tr> <tr> <td><b>Cautionnement exigé</b>, au regard de la mise à disposition du chalet et du matériel électrique (éclairage et chauffage inclus)</td> <td><b>1 000 €</b></td> </tr> <tr> <td><b>Forfait ménage</b>, facturé dans le cas où le chalet ne serait pas restitué dans un état normal de propreté (même état qu'à la réception)</td> <td><b>100 €</b></td> </tr> <tr> <td><b>Emplacement Food Truck</b> de maximum 5 m x 2 m, incluant la fourniture de l'électricité</td> <td><b>100 €</b></td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Tarif	<b>Location d'un chalet en bois</b> de 3 m x 2 m, incluant la fourniture de l'électricité et du chauffage	<b>200 €</b>	<b>Cautionnement exigé</b> , au regard de la mise à disposition du chalet et du matériel électrique (éclairage et chauffage inclus)	<b>1 000 €</b>	<b>Forfait ménage</b> , facturé dans le cas où le chalet ne serait pas restitué dans un état normal de propreté (même état qu'à la réception)	<b>100 €</b>	<b>Emplacement Food Truck</b> de maximum 5 m x 2 m, incluant la fourniture de l'électricité	<b>100 €</b>					
Catégorie	Tarif																
<b>Location d'un chalet en bois</b> de 3 m x 2 m, incluant la fourniture de l'électricité et du chauffage	<b>200 €</b>																
<b>Cautionnement exigé</b> , au regard de la mise à disposition du chalet et du matériel électrique (éclairage et chauffage inclus)	<b>1 000 €</b>																
<b>Forfait ménage</b> , facturé dans le cas où le chalet ne serait pas restitué dans un état normal de propreté (même état qu'à la réception)	<b>100 €</b>																
<b>Emplacement Food Truck</b> de maximum 5 m x 2 m, incluant la fourniture de l'électricité	<b>100 €</b>																
2022DEC0197	07.10.2022	<p>Les tarifs des sorties organisées pour les jeunes de l'Espace Co. pendant la période des vacances scolaires de la Toussaint 2022 sont fixés comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="555 1305 1369 1581"> <thead> <tr> <th>Sortie</th> <th>Tarifs Bryard</th> <th>Tarifs non Bryard</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Parc Astérix (le 25/10/2022)</td> <td>13€50</td> <td>27€</td> </tr> <tr> <td>Escape Game Hint Hunt (le 28/10/2022)</td> <td>12€20</td> <td>24€40</td> </tr> <tr> <td>Spectacle le Roi Lion (le 02/11/2022)</td> <td>22€</td> <td>44€</td> </tr> <tr> <td>Quiz boxing (le 03/11/2022)</td> <td>8€</td> <td>16€</td> </tr> </tbody> </table>	Sortie	Tarifs Bryard	Tarifs non Bryard	Parc Astérix (le 25/10/2022)	13€50	27€	Escape Game Hint Hunt (le 28/10/2022)	12€20	24€40	Spectacle le Roi Lion (le 02/11/2022)	22€	44€	Quiz boxing (le 03/11/2022)	8€	16€
Sortie	Tarifs Bryard	Tarifs non Bryard															
Parc Astérix (le 25/10/2022)	13€50	27€															
Escape Game Hint Hunt (le 28/10/2022)	12€20	24€40															
Spectacle le Roi Lion (le 02/11/2022)	22€	44€															
Quiz boxing (le 03/11/2022)	8€	16€															
2022DEC0198	10.10.2022	<p>Contrat d'animation d'une Conférence en chansons par Mme Agnès Chaumié, sis 11 rue bleue, 75009 Paris, dans le cadre des actions menées autour de l'accompagnement à la parentalité par le service Petite Enfance, programmée comme suit : le jeudi 17 novembre 2022 à 20h, Cette prestation sera d'un montant total de 400 € HT.</p>															
2022DEC0199	10.10.2022	<p>Marché avec Mme Florie Bourgeois, consultante en lactation, sise 5 allée Paul Berthet, 94360 Bry-sur-Marne, d'un montant total de 120 € HT afin qu'elle anime un Atelier à thème le 15 novembre 2022 autour de l'allaitement dans le cadre des actions menées autour de l'accompagnement à la parentalité par le service Petite Enfance.</p>															

2022DEC0200	10.10.2022	Contrat de prestation artistique avec Mme Estelle Kerisit, musicothérapeute, sise 29 avenue Victoria, 94100 Saint Maur Des Fossés d'un montant de 682.50 euros ayant pour objet l'organisation et l'animation de 7 ateliers musicaux dont une réunion de bilan dans les crèches « Pépinière » et « Fontaines Giroux » de Bry-sur-Marne.
2022DEC0201	17.10.2022	Contrat de maintenance du logiciel CANIS auprès de la société LOGITUDE SOLUTIONS, sise ZAC du Parc des Collines 53 rue Victor Schoelcher 68200 MULHOUSE. La première année sera offerte ainsi le premier versement prendra effet le 12 août 2023 pour un montant annuel de 223,50 € HT. Le contrat entre en vigueur le 12 août 2022 pour 1 an. A la fin de la première période de maintenance, le contrat sera tacitement reconduit par périodes successives sans toutefois excéder 3 ans au total.
2022DEC0202	12.10.2022	Le prix de vente au public de la deuxième édition du livre de Vincent Roblin, Bry-sur-Marne. Histoire et patrimoine, publié par la Ville, est fixé à 30 euros. Le prix de vente de ce livre aux libraires est fixé à 18 euros.
2022DEC0203	17.10.2022	Contrat avec l'association Mixage fou, domiciliée 1-3, Maison des Associations, Boîte 50, 1, rue Frédérick Lemaitre, 75020, Paris, pour un atelier interactif et numérique autour d'une histoire dans une forêt magique pour les enfants de 4 à 8 ans pour un montant total de 325 € TTC. Date de l'atelier interactif et numérique autour d'une histoire dans une forêt magique pour les enfants de 4 à 8 ans : le samedi 12 novembre 2022 de 16h à 17h à la Médiathèque Jules Verne de Bry-sur-Marne.
2022DEC0204	17.10.2022	Contrat avec l'association PERRIN JEAN DENYS, domiciliée 5 allée de Paris 93400 Saint Ouen, pour deux ateliers de customisation sneakers en direction des jeunes inscrits à l'Espace Co pendant les vacances de la Toussaint le 26/10/2022 et le 27/10/2022. Le montant dudit contrat s'élève à 901,35€ et inclut le matériel nécessaire (pinceaux plats sneakarts, vernis brillant, peinture angelus standard, kit de base angelus, produit de préparation et de déglacage angelus) ainsi que l'encadrement et l'accompagnement durant ces deux jours. Le contrat est conclu pour une durée de deux jours du 26/10/2022 au 27/10/2022 de 14h30 à 16h30.
2022DEC0205	20.10.2022	Les dépenses effectuées dans le cadre de la régie d'avances du musée Adrien Mentienne créée en 1998 pourront être réglées avec les moyens de paiement suivants : – Espèces ; – Carte bleue ; – Chèques.
2022DEC0206	24.10.2022	Précise que le compte DFT n°00002001619 est rattaché à la régie RA256. Le montant de la régie d'avances est de 2500 €. La nature des dépenses lors des séjours concerne les repas, les transports sur place, les entrées aux musées ou autres attractions payantes. Les dépenses lors des séjours seront réglées avec la carte bleue rattachée au compte DFT n°00002001619.

2022DEC0209	26.10.2022	<p>Contrat de prestation de service avec la société PRAETORIAN TRAJAN sise 31- 33 rue des Clotais - Parc des activités des Maisons des Rouges - 94360 BRY-SUR-MARNE, pour le recrutement d'un agent de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP 1). Ces prestations seront d'un montant total de 1108,80 € HT (soit 1330,56 € TTC), sur la base d'un forfait de 6h, couvrant la période du 10 septembre 2022 au 04 décembre 2022 inclus.</p> <p>Les prestations de service auront lieu au théâtre de Bry-sur-Marne, Rue Paul Barilliet, 94360 Bry-sur-Marne, les jours suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Samedi 10 septembre 2022 de 18h30 à 00h30</li> <li>• Samedi 24 septembre 2022 de 18h30 à 00h30</li> <li>• Vendredi 30 septembre 2022 de 18h30 à 00h30</li> <li>• Samedi 08 octobre 2022 de 18h30 à 00h30</li> <li>• Vendredi 21 octobre 2022 de 18h30 à 21h00</li> <li>• Vendredi 25 novembre 2022 de 18h30 à 00h30</li> <li>• Dimanche 04 décembre 2022 de 14h à 20h00</li> <li>• Samedi 17 décembre 2022 de 18h30 à 00h30</li> </ul>									
2022DEC0210	27.10.2022	<p>La commune de Bry-sur-Marne contracte auprès du Crédit Agricole d'Ile-deFrance, sis Parc Les Algorithmes – Bâtiment THALES Route de l'Orme des Merisiers – 91190 SAINT-AUBIN, un prêt d'un montant de 1 000 000 € dont les caractéristiques principales du contrat annexé à la présente décision sont les suivantes :</p> <p>Montant du crédit : 1 000 000 €  Durée : 240 mois  Taux d'intérêt annuel fixe : 2,98%  Mise à disposition des fonds : en une ou plusieurs fois avant le 19/10/2024  Nombre d'échéances : 80  Périodicité des échéances : trimestrielle  Profil d'amortissement du capital : constant  Frais de dossier : 600 €</p>									
2022DEC0208	07.11.2022	<p>Les tarifs relevant des droits d'occupation du domaine public des commerçants domiciliés sur la commune, définis dans l'article 1ER de la décision n°L-20170207 et modifiée par la décision n°L20180114, sont complétés comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="544 1440 1369 1514"> <thead> <tr> <th>N°</th> <th>Intitulé</th> <th>Tarifs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>COMMERCES DOMICILIES SUR LA COMMUNE</td> <td></td> </tr> <tr> <td>1.10</td> <td>Terrasse éphémère</td> <td>10 €/m<sup>2</sup>/mois</td> </tr> </tbody> </table> <p>La présente décision prend effet à partir du 9 mai jusqu'au 1er octobre 2022 inclus. Les commerçants concernés seront facturés sur une base fixe de 3 mois et 3 semaines d'utilisation, le mois d'août n'étant pas facturé en raison des congés estivaux.</p>	N°	Intitulé	Tarifs	1	COMMERCES DOMICILIES SUR LA COMMUNE		1.10	Terrasse éphémère	10 €/m <sup>2</sup> /mois
N°	Intitulé	Tarifs									
1	COMMERCES DOMICILIES SUR LA COMMUNE										
1.10	Terrasse éphémère	10 €/m <sup>2</sup> /mois									
2022DEC0211	07.11.2022	<p>Contrat avec l'entreprise Le Repère créatif, domiciliée 68, avenue du Val de Beauté, 94130, Nogent-sur-Marne, pour deux ateliers de fabrication de couronnes de Noël pour un montant total de 750 € TTC.</p> <p>Lieu et date des deux ateliers de fabrication de couronnes de Noël : à la Médiathèque Jules Verne le samedi 10 décembre 2022 de 10h à 12h et de 14h à 16h</p>									



2022DEC0212	10.11.2022	Contrat avec la compagnie Centre de Création et de Diffusion Musicales, 36 C rue Bouton Gaillard 77000 Vaux le Pénil, pour deux représentations du spectacle « Joyeux Noël, Monsieur Ours » le 6 décembre 2022 destiné aux enfants de maternelle de l'école Jules Ferry. Cette prestation est d'un montant forfaitaire de 1 350 € euros HT.
2022DEC0213	10.11.2022	Contrat avec la compagnie Touk Touk sise 3 bis rue des Remparts – 89350 CHAMPIGNELLES, pour deux représentations du spectacle « Boutchou Le Petit train et Le Grand Ours Blanc » le 6 décembre 2022 destiné aux enfants de maternels de l'école Paul Barillet. Cette prestation sera d'un montant forfaitaire de 1 265,40 euros HT.
2022DEC0214	10.11.2022	Contrat avec Célia Kameneff-Mandon Ti, 7 impasse du Pré Guillan, 91180 Saint-Germain-lès-Arpajon, pour deux représentations du spectacle « Le Noël enchanté du Yetou » le 12 décembre 2022 destiné aux enfants de maternelle de l'école Louis Daguerre. Cette prestation est d'un montant forfaitaire de 550 € euros HT.
2022DEC0215	10.11.2022	Accord-cadre de service, à bons de commande, avec la société SN PERFECT sise 11 rue Henri Becquerel à MITRY-MORY (77290) relatif aux prestations de nettoyage et d'entretien courant des surfaces vitrées et poutres des bâtiments communaux pour un contrat maximum annuel de 47 000 € HT pour le lot n°1 prestations de nettoyage des surfaces vitrées et pour le lot n°2 prestations de nettoyage des poutres pour un montant maximum de 6 500 € HT. Le marché public est conclu pour une durée initiale d'un an, renouvelable 3 fois par tacite reconduction, par périodes successives d'un an sans pouvoir dépasser une durée totale de 4 ans.
2022DEC0216	18.11.2022	Convention de mise à disposition à titre gracieux du théâtre de Bry-sur-Marne sis rue Paul Barillet, 94360 Bry-sur-Marne avec la société SAS THEATRE ACTUEL dont le siège social est situé 5, rue La Bruyère – 75009 Paris, pour une résidence d'artistes pour le spectacle « La voix d'or ». Cette résidence se tiendra du mardi 06 décembre au mercredi 14 décembre 2022, et du mardi 03 janvier au samedi 07 janvier 2023. Le spectacle de sortie de résidence aura lieu le vendredi 24 mars 2023 à 20h30.
2022DEC0217	18.11.2022	Souscription d'un contrat de maintenance pour l'utilisation du logiciel ORPHEE, avec la société C3RB, sise ZA de Lioujas rue de l'Aubrac 12740 LA LOUBIERE, pour un montant annuel de 1 240,89 € HT. Le contrat est conclu pour une période initiale de 1 an, à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2023, (soit jusqu'au 31 décembre 2023). Il se renouvelle chaque année civile par tacite reconduction pour une durée ne pouvant excéder 2 ans, (soit jusqu'au 31 décembre 2025).
2022DEC0218	18.11.2022	Souscription d'un contrat de maintenance pour l'utilisation du logiciel AGDE, avec la société A6XCMO, sise 21 Quai des Salinières 33000 BORDEAUX, pour un montant annuel de 1.740 € HT. Le contrat est conclu pour une période initiale de 1 an, à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2023, (soit jusqu'au 31 décembre 2023). Il se renouvelle chaque année civile par tacite reconduction pour une durée ne pouvant excéder 3 ans (soit jusqu'au 31 décembre 2025).

2022DEC0219	23.11.2022	Convention avec Monsieur Julien GOHIER, Médecin libéral domicilié professionnellement au 25 rue du Rond-Point à Bry-sur-Marne (94360), de mise à disposition temporaire du rez-de-chaussée du pavillon sis 46 boulevard Galliéni à compter du 1 <sup>er</sup> décembre 2022 pour une durée d'un an afin d'y installer provisoirement son cabinet médical. Le montant de la redevance d'occupation est fixé mensuellement à 800 € HT et hors charges.
2022DEC0220	23.11.2022	Contrat de prestation de service avec la société SIDONIA SAS sise 86 avenue Paul Vaillant Couturier – 94400 Vitry-sur-Seine d'un montant de 6 500 euros HT ayant pour objet le conventionnement par l'ANAH de 10 logements privés situés sur la commune de Bry-sur-Marne. Le marché est conclu dès la date de réception de sa notification au titulaire et la durée est d'un an, renouvelable 1 fois par tacite reconduction.
2022DEC0221	23.11.2022	Marché relatif à la location et à l'installation de chalets en bois dans le cadre du Marche de Noël du 16 au 18 décembre 2022, ce marché prend effet à compter de sa notification au titulaire HORTY FUMEL domicilié au lieu-dit Lascouture à Fumel (47500), et prenant fin le 19 décembre 2022. Il est d'un montant de 8 940,00€ HT.
2022DEC0222	30.11.2022	Contrat de cession de droits d'exploitation artistique avec l'association GALA 507, 5, rue de Crimée, 75019, Paris, du spectacle théâtral « Déambulation théâtrale autour de Molière », pour un montant total de 6100 €, TTC (six mille cent euros). Les représentations auront lieu dans les classes des écoles élémentaires de la ville de Bry-sur-Marne les 2, 8, 9, 15 et 16 décembre 2022, sur le temps scolaire.
2022DEC0223	05.12.2022	Contrat de prestation artistique avec la Compagnie « Le pli de la voix » sise, 61 rue Voltaire 93100 Montreuil, pour un concert, offert à la population bryarde. Le spectacle aura lieu au Théâtre Municipal de Bry-sur-Marne le vendredi 19 mai 2023 à 20h30.
2022DEC0224	30.11.2022	Contrat de prestation artistique avec la société de production SAS ATELIER THEATRE ACTUEL sise, 5 rue de la Bruyère, 75009 - Paris, pour 1 spectacle « Signé Dumas », pour un montant total de 7500 € Hors Taxe (soit 7912,50 € TTC - sept mille neuf-cent-douze euros et cinquante centimes). La représentation aura lieu au théâtre de Bry-sur-Marne, Rue Paul Barilliet - 94360 Bry-sur-Marne, le vendredi 27 janvier 2023 à 20h30.
2022DEC0225	30.11.2022	Contrat de prestation avec la société EVENTIS domiciliée au 23 rue de Chateaudun à Auneau Bleury Saint-Symphorien (28700), relatif à l'organisation d'un après-midi festif, musical et dansant faisant intervenir 6 Date de la prestation : le samedi 3 décembre 2022 entre 15h et 18h, au sein du gymnase Félix Faure (94360).
2022DEC0226	30.11.2022	Contrat de prestation avec l'association LES PETITS ECOLIERS CHANTANTS DE BONDY, sise BP 87 à Bondy (93141 Cedex), relatif à l'intervention d'un chœur constitué de 30 enfants interprétant des chants de Noël, moyennant le paiement de 800 euros HT. Date de la prestation : le samedi 3 décembre 2022 entre 18h et 19h, pour un set d'environ 20 minutes, sur le parvis de l'Hôtel de ville (94360).

2022DEC0227	30.11.2022	<p>Contrat de service de conseil, d'assistance, d'aide à la décision, de soutien et d'accompagnement opérationnel des services de la commune avec la société SVP sise, Immeuble Dock en Seine, 3, rue Paulin Talabot 93585 Saint Ouen Cedex, pour un montant annuel de 5220 € HT.</p> <p>Le contrat est conclu pour une durée de quatre ans à compter du 1er octobre 2022.</p>
2022DEC0228	30.11.2022	<p>Contrat de prestation avec l'association Fabuleuse Family Compagnie domiciliée au 15 rue Constant Guillou à Pornic (44210), relatif à l'intervention de 2 power ballooneurs et de Gino le barbigiano, moyennant le paiement de 1 740 euros HT.</p> <p>La prestation se déroulera le vendredi 16 décembre 2022 entre 16h30 et 20h30, en plusieurs sets, sur le parvis de l'Hôtel de ville (94360).</p>
2022DEC0229	30.11.2022	<p>Contrat de prestation avec l'association Fabuleuse Family Compagnie domiciliée au 15 rue Constant Guillou à Pornic (44210), relatif à l'intervention de 2 power ballooneurs, moyennant le paiement de 1 160 euros HT.</p> <p>La prestation se déroulera le samedi 17 décembre 2022 entre 14h30 et 18h30, en plusieurs sets, sur le parvis de l'Hôtel de ville (94360).</p>
2022DEC0230	30.11.2022	<p>Contrat de prestation avec la société Les Marchés de Léon domiciliée au 4 rue Alfred Stevens à Paris (75009), relatif à l'intervention de 2 artistes pour les bulles géantes et d'1 artiste pour la sculpture de ballons, moyennant le paiement de 1640 € HT.</p> <p>La prestation se déroulera le dimanche 18 décembre 2022 entre 11h et 18h, en plusieurs sets, sur le parvis de l'Hôtel de ville (94360).</p>

**DELIBERATION**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, et par 29 voix pour

Donne acte à Monsieur le Maire de la présentation des décisions du Maire ci-dessus.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

Publiée le : 19 décembre 2022

Secrétaire de séance  
Jean-Antoine GALLEGO



Pour copie conforme,  
Le Registre dûment signé,  
Charles ASLANGUL,

Maire de Bry-Sur-Marne

